

Sur la période **2014-2024**, la France a subi **24 attentats aboutis**, **20 tentatives d'attentats** et **76 attentats déjoués**. Le bilan humain est de 265 morts et 1 200 blessés. Depuis mars 2024, la France a réhaussé son plan Vigipirate au seuil maximal d'alerte – **urgence attentat** –. Dans le contexte de l'organisation prochaine des Jeux Olympiques 2024 à Paris et en France, la menace terroriste reste élevée.

La menace terroriste est **protéiforme**, c'est-à-dire qu'elle provient de différentes sources : elle peut être **endogène**, surgissant de l'intérieur de la société, ou **exogène**, provenant d'influences externes.

I) La menace endogène

La menace terroriste endogène est principalement « inspirée », émanant d'individus influencés par la propagande djihadiste. Ces individus répondent aux appels d'organisations terroristes à mener des actions violentes, sans pour autant entretenir de liens directs avec ces groupes. Il s'agit d'une démarche autonome et influencée.

A) Les facteurs cristallisant le passage à l'acte

- La propagande :

L'outil propagandiste des mouvances terroristes est le principal vecteur de radicalisation dans le cadre de la menace endogène. La communication, d'Al-Qaïda à l'État Islamique, s'adresse le plus souvent à des populations jeunes et influençables, qui absorbent les informations véhiculées par ces groupes via les réseaux sociaux, les forums de jeux vidéo et les messageries cryptées.

L'arsenal propagandiste des groupes terroristes est fortement développé, à l'instar de « Voice of Khorassan », un magazine diffusé sur internet servant à diffuser les idées de l'État Islamique au Khorassan. À travers ses pages, il fournit notamment des conseils stratégiques pour des attaques en Occident, ciblant des lieux publics comme des enceintes sportives.

Ainsi, la radicalisation d'individus par des moyens dématérialisés fait que le passage à l'acte ne répond plus nécessairement à une logique de groupe ou à des directives explicites, mais résulte souvent d'un lien ténu, voire purement virtuel. Cela illustre une idéologie qui persiste au-delà des structures physiques traditionnelles, incarnée dans ce que l'on pourrait appeler un « califat virtuel ». De plus, les efforts pour contrer cette propagande sont souvent inefficaces : un site internet bloqué peut être reconstitué presque immédiatement.

- Le thème du blasphème et le rejet des valeurs de la République :

Le thème du blasphème et le rejet des valeurs de la République sont exploités comme des éléments de recrutement par les groupes terroristes. À l'instar d'Abdoulkhalim Anzorov, auteur de l'attentat contre Samuel Paty, ce sont les débats français sur la liberté d'expression et la vague de cyberharcèlement à l'encontre du professeur qui l'ont motivé à commettre son acte. Il n'a pas été

incité à agir par des individus en Afghanistan, au Yémen ou en Syrie, ni par la propagande d'organisations djihadistes, mais bien par la mouvance islamiste radicale endogène et son idéologie séparatiste.

De même, les motivations du terroriste de l'attentat d'Arras, Mohammed Mogouchkov, ont été guidées par une haine de la République et de ses principes : laïcité, démocratie, et liberté d'expression. Il s'en est pris à un professeur d'histoire, une cible symbolique car incarnant l'Éducation nationale, un pilier de la République française.

- Le conflit au Proche-Orient :

Le conflit israélo-palestinien, précipité à la suite des attaques terroristes du Hamas en Israël le 7 octobre 2023, constitue un facteur multiplicateur de la menace terroriste. Certains individus sensibles à la cause palestinienne peuvent être influencés par les narratifs d'Al-Qaïda et de l'État Islamique, qui utilisent les événements au Proche-Orient pour inciter à l'action : Al-Qaïda a salué les attentats du 7 octobre dans les vingt-quatre heures qui les ont suivis ; l'État Islamique a appelé au djihad contre les juifs et les chrétiens dans le monde en représailles aux bombardements à Gaza.

Le terrorisme islamiste a déjà, par le passé, ciblé la communauté juive, à l'instar de Mohammed Merah en 2012 et Amedy Coulibaly en 2015. Cependant, le contexte actuel a démultiplié la situation. Les deux attentats de fin 2023, à Arras et à Bir-Hakeim, sont indissociables du conflit israélo-palestinien. Pour l'attentat d'Arras, bien que le lieu et les victimes de cette attaque n'appartenaient pas à la communauté juive, la proximité temporelle de l'attaque avec les événements du 7 octobre et les appels qui les ont suivis confirme l'interconnexion de ces événements. L'attaque d'Arras a notamment été perpétrée le jour de l'appel du Hamas à une « journée de la colère ».

Pour l'attentat de Bir-Hakeim, le terroriste visait initialement l'ancien Vel d'Hiv avant de se rabattre sur une autre cible. Cette synchronisation suggère que les actes de violence étaient en partie motivés et inspirés par le climat de tension exacerbé par le conflit au Proche-Orient. Par ailleurs, sur son compte X (anciennement Twitter), le terroriste avait publié une vidéo où il prêtait ouvertement allégeance à l'État Islamique et partageait des contenus liés au conflit israélo-palestinien.

B) Les acteurs de la menace endogène

- Sortants de prison et « returnees » :

De nombreux individus partis faire le djihad plusieurs mois sur les théâtres d'opération en zone irako-syrienne ont été interpellés et incarcérés à leur retour sur le sol français. Toutefois, ces individus, appelés aussi « returnees », finissent par sortir de prison : en 2023, 90 d'entre eux ont été libérés, et 36 supplémentaires devraient l'être d'ici la fin de 2024. 380 détenus terroristes islamistes sont encore incarcérés dans les prisons françaises, dont beaucoup sont des revenants qui seront libérés dans quelques mois ou années. Ayant combattu et acquis un savoir-faire militaire, ils représentent une menace réelle d'autant que certains restent durablement ancrés dans l'idéologie djihadiste. Certains pourraient dès lors passer à l'acte une fois sortis de prison. L'auteur de l'attentat du pont de Bir-Hakeim, par exemple, avait été interpellé en 2016, condamné en 2018, et incarcéré pendant quatre ans.

- Mineurs :

Il existe également un rajeunissement significatif des auteurs d'infractions à caractère terroriste. En 2023, le parquet national antiterroriste (PNAT) suivait une douzaine de mineurs, d'une moyenne d'âge de seize ans, et le CAT a recensé 5 projets d'attentats portés par des mineurs durant l'année 2023. Cette tendance se confirme avec l'interpellation et la mise en examen, à la mi-mai, de deux jeunes hommes de 15 et 18 ans acquis à la cause djihadiste et projetant des actions violentes coordonnées à court terme.

- Inconnus des services de police :

Dans de nombreux cas, les individus qui passent à l'acte sont inconnus des services de police pour des activités terroristes. Mohamed Lahouaiej-Bouhlel, l'auteur de l'attentat de la promenade des anglais à Nice le 14 juillet 2016, en est un exemple marquant : bien qu'il ait eu des antécédents de délits mineurs, il n'était pas connu des services de renseignement français pour des activités terroristes et avait préparé son passage à l'acte sans éveiller l'attention des autorités. Sur la période 2020-2023, le CAT a constaté que 62,5% des individus ayant commis un attentat en France étaient inconnus des services de police pour leur affiliation à une organisation terroriste.

- Cas psychiatriques :

La présence de troubles psychiatriques peut rendre certains individus plus vulnérables aux discours djihadistes. Entre 2019 et 2023, selon le CAT, six des neuf assaillants impliqués dans des attentats souffraient de troubles psychiatriques, représentant ainsi plus de 66 % du total.

II) La menace exogène

La menace exogène est dite « projetée ». L'acte terroriste peut être dirigé (planifié et mené par un ou plusieurs individus missionnés par leur organisation), ou téléguidé (exécuté par des individus sans expérience djihadiste à l'étranger et en relation avec un donneur d'ordre étranger).

A) Les organisations terroristes agissant depuis l'étranger en France

- L'Etat Islamique au Khorasan (ISKP) :

L'émergence de l'Etat Islamique au Khorassan (ISKP) conduit au retour d'une menace exogène avec la capacité de projeter ou téléguidé des individus en Europe. Le groupe constitue aujourd'hui la branche la plus active de l'EI : jusqu'à présent, 22 projets d'attentats à l'étranger organisés par l'ISKP ont été décelés par les services de renseignement. En novembre 2022, une tentative d'attentat à Strasbourg a notamment été entravée par la DGSI, avec l'interpellation d'un ressortissant tadjik et d'un tchéchène dont tout laisse à penser qu'ils avaient été activés par des opérationnels de l'EI en Afghanistan pour frapper la France. Deux attentats majeurs caractérisent l'activité récente de l'ISKP : l'attentat ciblant la communauté chiite en Iran en janvier 2024, faisant 94 victimes, et l'attentat de Moscou en mars 2024, causant la mort de 144 personnes. L'ISKP constitue donc l'organisation la plus importante en tant que menace exogène, particulièrement en vue des prochains JO, comme l'illustre l'encadré suivant :

Une menace pesant sur l'organisation des JO 2024 :

La surexposition médiatique de l'évènement pourrait motiver certains individus à agir durant cette période. Les enceintes sportives ont déjà été ciblées par des attentats, à l'instar de l'attaque des trois kamikazes au Stade de France le 13 novembre 2015. De plus, elles font souvent l'objet de menaces, comme la campagne de propagande de l'ISKP en avril 2024 visant les stades de football. Des menaces spécifiques ont d'ailleurs été adressées par l'ISKP à l'égard de l'organisation des JO 2024. Ces injonctions viennent compléter trois projets d'attentats en lien avec les JO qui ont déjà été déjoués : un adolescent de 16 ans a été interpellé en avril pour avoir planifié une attaque dans le quartier d'affaires de La Défense ; un jeune homme influencé par la mouvance incel a été arrêté pour avoir planifié un attentat de masse lors du passage de la flamme olympique à Bordeaux le 23 mai ; un ressortissant russe d'origine tchéchène de 18 ans, a été appréhendé fin mai alors qu'il envisageait une attaque contre les épreuves de football des JO à Saint-Étienne.

Le risque d'attentat pesant sur les JO reste donc élevé, tant sous forme endogène qu'exogène.

- L'Etat Islamique (EI) en zone irako-syrienne :

Alors que la menace exogène avait diminué du fait de l'attrition territoriale de l'Etat Islamique, obligeant le groupe terroriste à retourner à la clandestinité et à un mode opératoire insurrectionnel dans la zone syro-irakienne, il y a aujourd'hui une recomposition des capacités opérationnelles de l'EI dans la zone. Selon les dernières estimations, l'EI compte encore entre 3 000 et 5 000 membres en Syrie et en Irak. Bien que l'organisation ait une capacité réduite à mener des attaques, l'instabilité politique chronique en Syrie lui a permis de reconstituer une nouvelle zone d'influence dans le désert de la Badiya. D'une part, l'EI demeure une menace réelle en Irak et en Syrie. D'autre part, en ayant mené plusieurs projets d'attentats déjoués en Europe depuis trois ans, téléguidés ou inspirés depuis la zone irako-syrienne, il ranime sa capacité à frapper à l'étranger.

- Al-Qaïda Central et AQPA (Al Qaïda dans la péninsule arabique) :

L'organisation Al-Qaïda, ainsi que ses différentes branches comme AQPA, continuent de représenter une menace considérable pour la France. Le groupe a en effet ciblé à plusieurs reprises à la France dans sa propagande, une hostilité largement alimentée par les controverses autour des caricatures du Prophète.

En septembre 2023, Al-Qaïda Central menaçait directement la France et les pays scandinaves en réaction aux caricatures du Prophète et aux autodafés de Corans en Suède et au Danemark. Cette incitation à la violence a notamment conduit à l'attentat de Bruxelles en octobre 2023, où un individu se réclamant d'Al-Qaïda a tué deux citoyens suédois, motivé par les profanations du Coran en Suède. Plus récemment, en février 2024, AQPA a diffusé une vidéo de propagande incitant à attaquer les "croisés occidentaux" et les israéliens, en appelant à répliquer l'attentat contre Charlie Hebdo de janvier 2015.

B) Les modalités de la menace exogène

- Actions projetées :

Un schéma opérationnel exogène projeté correspond aux attentats de Charlie Hebdo et du 13 novembre 2015. Dans les deux cas, les commandos avaient été entraînés en tout ou partie à

l'étranger – au Yémen pour un des frères Kouachi, en Syrie pour le commando du 13 novembre – avant d'être déployés dans des pays européens pour y commettre des attentats. L'attentat de Moscou est un autre exemple frappant. Les terroristes impliqués avaient reçu un entraînement intensif à la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan.

- Actions téléguidées :

Le schéma opérationnel exogène téléguidé désigne une action menée par un ou plusieurs individus sans expérience préalable de djihad à l'étranger, mais dirigés par un donneur d'ordre depuis un théâtre d'opération. Un exemple notable de ce type d'attentat est celui du père Jacques Hamel, qui a eu lieu le 26 juillet 2016 à Saint-Étienne-du-Rouvray. La victime a été assassinée alors qu'il célébrait la messe dans son église par deux terroristes, Adel Kermiche et Abdel-Malik Petitjean, qui se réclamaient de l'EI. Les terroristes avaient préalablement reçu des instructions, via l'application de messagerie Telegram, de Rachid Kassim, un recruteur de l'Etat Islamique basé en Syrie.

Synthèse des composantes de la menace terroriste

